



Un nouvel élan pour la reconquête de la qualité de l'eau sur les Bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

⇒ Une nouvelle Commission Locale de l'Eau (CLE) pour 6 ans

Composée de **54 membres** répartis selon 3 collèges (élus, usagers de l'eau, services de l'Etat), une nouvelle CLE du SAGE a été instituée par arrêté préfectoral le 12 décembre 2010 pour une durée de 6 ans. Assemblée délibérante chargée d'élaborer le SAGE, elle définit les axes de travail, les décisions stratégiques, consulte les partenaires institutionnels et organise la mobilisation des financements.



Le 11 janvier 2011, **M. Gérard SALARDAINE**, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol-de-Bretagne, a

été élu Président de la CLE par les membres du collège des élus. Il est entouré de 4 vice-présidents :

- M. René LABBE, adjoint au maire de St-Méloir-des-Ondes,
- Mme Marie-Christine LEFRANCOIS, vice-présidente de la Communauté de Communes de la Baie du Mt-St-Michel,
- M. Francis PLIHON, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de la Bretagne Romantique,
- M. Denis RAPINEL, maire de Dol-de-Bretagne.

⇒ La création d'un syndicat intercommunal pour assurer le portage de la CLE



La CLE étant une commission administrative sans personnalité juridique, elle doit pouvoir s'appuyer sur une structure juridique porteuse. C'est ainsi qu'a été créé le **Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)** au 1^{er} janvier 2011. Il succède au Syndicat des Eaux de Beaufort qui assurait le portage de la CLE depuis 2005.

Composé de **33 communes**, ce nouveau syndicat a pour mission de doter la CLE de moyens techniques et financiers ainsi que d'assurer la maîtrise d'ouvrage du SAGE.

Lors de sa séance d'installation le 4 février 2011, le comité syndical a élu son Président **M. Denis RAPINEL**, maire de Dol-de-Bretagne, ainsi que 6 vice-présidents :

- 1^{er} vice-président : M. Jean-Pierre CHOUIN, commune de St Guinou,
- 2^{ème} vice-président : M. Marcel LE MOAL, commune de Cancale,
- 3^{ème} vice-président : M. Jacquy GAUDAIRE, commune de Baguer-Pican,
- 4^{ème} vice-président : M. Christian BENIC, commune de Tressé,
- 5^{ème} vice-président : M. Christophe FAMBON, commune de Roz-sur-Couesnon,
- 6^{ème} vice-président : M. Gérard SALARDAINE, commune du Vivier sur mer et Président de la CLE.

⇒ La mise en évidence des grands enjeux du territoire du SAGE au travers d'un Diagnostic

Après un Etat des lieux du territoire du SAGE faisant la description précise des milieux aquatiques, des usages et des acteurs sur les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne, la CLE aborde la deuxième phase de son projet : l'établissement d'un **Diagnostic Global du territoire**. Cette étude qui doit débuter au cours du deuxième semestre 2011, vise à **apporter une vision synthétique du périmètre en identifiant les interactions entre les milieux et les usages**, en exposant objectivement les contraintes et les conflits qui pourraient exister sur le territoire pour aboutir à la définition des grands enjeux du SAGE. A terme, il s'agit de formuler **des propositions d'objectifs** pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau (cours d'eau, eaux littorales, souterraines, retenues ...).

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne - 3 bd Planson - BP 36 - 35 120 DOL DE BRETAGNE Tel : 02.99.80.75.79 – Fax : 02.99.80.91.28 - sage_bcdol@yahoo.fr

Retrouvez aussi toutes les informations de la CLE sur le site internet :

www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne

Le SAGE : un outil pour organiser l'avenir

- **Un objectif** : planifier la gestion de l'eau afin de satisfaire les besoins de chacun sans porter atteinte à l'environnement.
- **Une méthode** : travailler en concertation à l'échelle d'un périmètre cohérent, le bassin versant, afin d'avoir une vision globale de la ressource en eau.